

LE PLAN DE CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE 2025/2026

DATE : 16 septembre 2024

Réactualisé le :

ECOLE : Pôle Educatif des
hautes feuilles de Lantenne
Vertière

10 octobre 2025

Nbre de classes : 10

Nbre d'enseignants : 11

Nbre
d'AESH : 2

Nbre de services
civiques : 1

Nbre d'ATSEM : 3

Nbre d'élèves : 242

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

- × La liste des n° de téléphone des familles pour chaque classe (à mettre en annexe).
- × La liste des adresses mails des familles pour chaque classe (Vérifier que les adresses mails des familles sont bien fonctionnelles)
- × La liste des élèves / des familles qui n'ont pas d'adresse mail (à mettre en annexe - en face de chaque famille indiquer la modalité de transmission des informations retenues en concertation avec les familles).
- × Prévoir la communication à mettre en place pour informer les familles de la mise en place du plan de continuité pédagogique et des modalités retenues.
- × Informer le 1er conseil d'école du plan de continuité pédagogique retenu :

Principes arrêtés en conseil des maîtres :

✓ L'enseignant de la classe concernée envoie le mail (commun et préparé en amont) aux parents des élèves de sa classe pour la mise en place des formalités.

Bonjour,

En raison de a décidé de fermer la classe de votre enfant pour une durée à compter d'aujourd'hui.

Par conséquent, nous activons le Plan de Continuité pédagogique présenté au Conseil d'Ecole :

- les enfants vont rentrer chez eux avec une pochette de travaux, d'exercices à réaliser

pendant la semaine qui arrive. La correction sera envoyée par les enseignants.

- un envoi de travail supplémentaire pourra être fait par mail
- si la fermeture de la classe se prolonge, alors l'enseignement à distance par visio sera éventuellement mis en place

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bien cordialement

L'enseignant de la classe : M.....

LE NIVEAU D'EQUIPEMENT NUMERIQUE DES FAMILLES et des ENSEIGNANTS

X Lister les familles ne disposant d'aucun outil numérique (à mettre en annexe)

X Lister les familles ne disposant d'aucune connexion internet (zone blanche, absence de ligne internet) (à mettre en annexe)

Principes arrêtés en conseil des maîtres :

✓ Les connexions peuvent être très instables pour tous (école et domicile) d'où en parallèle :

- communication par téléphone

- boîte à l'extérieur à disposition des familles pour récupérer le travail

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

X Etablir un protocole de suivi des élèves pour maintenir le lien social.

Principes arrêtés en conseil des maîtres :

Chaque enseignant utilisera des outils selon les besoins pédagogiques spécifiques à son niveau de classe et s'adaptera en fonction des injonctions ministérielles.

L'impression papier sera à utiliser avec modération.

Présenté en conseil d'école le 06 11 25

Transmis à l'IEN pour information le 10 11 25